

La consommation des ménages dans la France d'outre-mer : quelles disparités avec la métropole ?

Household Consumption in Overseas France: Disparities with Continental France?

Henri Martin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/11323>

DOI : [10.4000/etudescaribeennes.11323](https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.11323)

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Référence électronique

Henri Martin, « La consommation des ménages dans la France d'outre-mer : quelles disparités avec la métropole ? », *Études caribéennes* [En ligne], 37-38 | Août-Décembre 2017, mis en ligne le 15 novembre 2017, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/11323> ; DOI : [10.4000/etudescaribeennes.11323](https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.11323)

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

La consommation des ménages dans la France d'outre-mer : quelles disparités avec la métropole ?

Household Consumption in Overseas France: Disparities with Continental France?

Henri Martin

Introduction

- 1 La France d'outre-mer désigne l'ensemble des territoires de la République française situés en dehors du continent européen. Ces territoires, très divers, représentent une superficie terrestre de 120 369 kilomètres carrés (en excluant la Terre Adélie située en Antarctique) et sont peuplés de 2,7 millions d'habitants en 2016² (soit environ 18 % du territoire et 4 % de la population française). En raison de leurs spécificités géographiques (notamment l'insularité), climatiques, historiques et culturelles, les habitudes de vie de ces populations sont susceptibles de diverger de celles de la métropole. La loi de programmation relative à l'égalité réelle en outre-mer, promulguée le 28 février 2017 affirme comme un objectif prioritaire de la nation la convergence des niveaux de développement économique des régions d'outre-mer vers celui de la métropole.
- 2 Cette contribution se propose d'investir une dimension de cette convergence : celle des disparités territoriales de consommation entre la métropole et l'outre-mer. Ces disparités sont-elles importantes ? Par quels facteurs s'expliquent-elles (écarts de niveau de vie, niveau général des prix, habitudes culturelles...) ? Les écarts de niveau de vie suffisent-ils à rendre compte de ces disparités, auquel cas leur réduction les réduira mécaniquement ? Pour des raisons de disponibilité de l'information, l'étude se focalise sur les cinq départements et régions d'outre-mer (DROM) : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la

Réunion et Mayotte (tableau 1). La méthode mobilisée s'appuie sur des statistiques descriptives et le recours à des modèles économétriques.

Tableau 1. Caractéristiques démographiques et géographiques des DROM

Région	Superficie (km ²)	Population en 2013	Densité de population en 2013 (hab/km ²)
France métropolitaine	551 695	64 513 000	118
Guadeloupe	1 629	402 000	249
Martinique	1 128	386 000	352
Guyane	86 504	244 000	3
Réunion	2 512	835 000	332
Mayotte	376	213 000	668

Source : Recensements de la population, Insee

- 3 Plusieurs facteurs peuvent justifier des habitudes de consommation différentes dans ces régions d'outre-mer par rapport à la France métropolitaine. D'abord, le climat y est beaucoup plus doux qu'en métropole et le cycle des saisons y est également très différent³. Or le climat influence les modes de vie. La consommation des ménages est sujette à des effets de saisonnalité. Des comparaisons internationales effectuées à l'échelle européenne montrent que dans les pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Chypre) qui sont les plus ensoleillés, les ménages privilégient (par rapport à ceux des pays du nord de l'Europe) les dépenses de loisirs dans leurs choix budgétaires au détriment des dépenses consacrées au logement (Consales et al., 2009). Le niveau et la régularité des températures peuvent également avoir un impact sur les dépenses en habillement. Bien qu'il soit toujours difficile dans les comparaisons internationales de démêler le rôle des différents facteurs (climatique, écart de richesse, habitudes culturelles...), il semble que les phénomènes climatiques et météorologiques jouent un rôle dans les choix de consommation.
- 4 Par ailleurs, de nombreux travaux de recherche ont mis en lumière plusieurs particularités des modes de consommation des Français. Par rapport à leurs voisins d'Europe de l'Ouest, ils dépensent davantage pour le logement, mais moins pour les loisirs et l'habillement (Consales et al., 2009). Leur taux d'épargne figure parmi les plus élevés au monde (Berger et Daubaire, 2003). La question des dépenses de logement et de loisirs ainsi que de l'épargne dans les régions d'outre-mer mérite alors d'être posée. En d'autres termes, les spécificités de la consommation française se retrouvent-elles en outre-mer ?
- 5 Ensuite, les *enquêtes de comparaison spatiale des prix* menées par l'Insee montrent de manière systématique que le niveau général des prix est en moyenne plus élevé dans les DROM qu'en métropole depuis plusieurs décennies. Les écarts de prix les plus importants se retrouvent dans les domaines de l'alimentation (dont les boissons) (environ 35 % selon les DROM), du tabac, des communications (environ 32 %) de la santé (environ 15 %), et de

l'ameublement (environ 15 %) (Jaluzot et al., 2016). En revanche les prix des transports sont plus faibles en outre-mer qu'en France métropolitaine (environ 5 % moins chers). Ainsi, par rapport à la métropole c'est l'ensemble des prix relatifs qui est déformé. Il en ressort une incitation pour les ménages à adopter une allocation différente de leurs dépenses de consommation. Si le niveau général des prix est plus élevé dans les DROM, cet écart varie d'un DROM à l'autre. L'écart est ainsi plus faible à la Réunion (+11 %) que dans les Antilles (+17 %) ou en Guyane (+16 %)⁴ (Jaluzot et al., 2016).

- 6 Enfin, plusieurs contributions dans le champ de la sociologie ou de l'économie de la consommation ont souligné le poids des déterminants socioéconomiques dans les choix de consommation. Engel montre par exemple que le coefficient budgétaire⁵ associé à l'alimentation décroît fortement lorsque le revenu du ménage augmente. À l'inverse les coefficients budgétaires associés au logement, à la santé, à l'éducation ou aux loisirs tendent à augmenter (Engel, 1857). Au-delà du niveau de revenu, les travaux de Maurice Halbwachs mettent en lumière le rôle de la catégorie socioprofessionnelle. À niveau de revenu égal, les ouvriers et les employés du début du xx^e siècle ont des choix de consommation très différents. Les premiers privilégient les dépenses alimentaires alors que les seconds dépensent davantage pour l'habillement et l'entretien de leur logement (Halbwachs, 1912). Les cadres ont également des comportements de consommation singuliers (Boltanski, 1982). Or les sociétés d'outre-mer présentent de nombreuses spécificités sur le plan de leurs structures socioéconomiques. Les études de la statistique publique font état des difficultés économiques (chômage, pauvreté...) des populations qui y résident (Actif et Eh Woane, 2013 ; Brassat et Le Pabic, 2014).
- 7 Selon l'Insee, le taux de pauvreté, s'il était calculé avec le même seuil de pauvreté que celui de la métropole s'établirait en 2006 à 38 % en Martinique et 46 % en Guadeloupe. Il était de 40 % sur l'île de la Réunion (Besson, 2017) en 2014 et de 82 % à Mayotte en 2011 (Brassat, Le Pabic, 2014). Les emplois de cadres ainsi que les emplois dans le secteur industriel sont sous-représentés en outre-mer. À l'inverse les emplois tertiaires (emplois dans le secteur touristique par exemple) y sont surreprésentés. Par ailleurs, les structures familiales (en particulier les modes de vie conjugaux) présentent des divergences marquées avec la métropole. Les Ultra-marins sont moins souvent mariés et vivent moins souvent en couple cohabitant si bien que les ménages complexes et les familles monoparentales sont relativement beaucoup plus nombreux qu'en métropole. Plusieurs travaux issus de l'exploitation de l'enquête *Migrations, famille et vieillissement* (Insee-Ined, 2010)⁶ détaillent ces singularités (Marie et Breton, 2015 ; le numéro 106 de la revue *Politiques sociales et familiales* est consacré à l'exploitation de cette source). Or les choix de consommation sont le plus souvent décidés à l'échelle du ménage dans la mesure où le budget est le plus souvent un budget familial (Ponthieux, 2012). De plus, l'éclatement des ménages a un effet sur les niveaux de vie et notamment le poids des dépenses de logement (Martin, 2017). Ces effets de structure de la population ultra-marine sont de nature à induire des différences importantes avec la métropole sur le plan de la consommation des ménages. Néanmoins, ils pourront être neutralisés par le recours à des modèles économétriques.
- 8 De nombreux éléments sont donc susceptibles d'être à l'origine de choix de consommation particuliers en outre-mer. Cette contribution se fixe pour objectif d'apporter un éclairage sur cette question de recherche. Pour cela, les deux premières parties documentent la nature des données mobilisées. Les troisième et quatrième temps analysent la consommation des ménages dans les régions d'outre-mer à la fois sur le plan

des dépenses régulières, mais aussi sur celles plus occasionnelles des biens durables. Enfin, la dernière partie de l'étude déplace la focale sur l'appréciation que les ménages ultra-marins ont à la fois de leurs besoins et de leur niveau de consommation.

1. Les données

- 9 Pour traiter ces questions, les données de la dernière édition de l'enquête *Budget de Famille* de l'Insee (2010-2011)⁷ sont mobilisées. L'enquête *Budget de Famille* est une enquête quinquennale conduite par l'Insee depuis 1979 auprès de la population vivant dans les ménages ordinaires. L'enquête a eu lieu en 1979, 1985, 1989, 1995, 2001, 2006 et 2011. Son objectif principal est d'étudier à la fois les revenus et les dépenses de consommation des ménages. Pour cela chaque ménage doit consigner ses dépenses (notamment *via* les tickets de caisse et les factures) pendant une période de deux semaines⁸. À cela s'ajoutent trois questionnaires collectés en face à face d'une durée d'une heure environ. En raison de ces multiples contraintes, le taux de non-réponse et d'abandon est relativement élevé (proche de 40 %). Des pondérations sont attribuées aux différents ménages pour corriger d'éventuels biais liés à la non-réponse⁹. Afin d'éviter les effets de saisonnalité sur la consommation des ménages, la collecte de l'enquête est répartie sur douze mois (en six vagues d'enquête).
- 10 Le ménage constitue l'unité statistique de référence. Celui-ci est défini comme un ensemble de personnes (avec ou sans lien familial) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun, c'est-à-dire qui partagent leurs ressources et leurs dépenses. Les dépenses de consommation de ces ménages sont ventilées suivant les grandes fonctions de consommation définies par la nomenclature internationale COICOP¹⁰. Ces agrégats seront repris tout au long de l'étude. Le questionnaire comporte également, entre autres, des informations concernant le logement principal du ménage (notamment l'équipement du logement) et le ressenti de celui-ci concernant sa situation financière.
- 11 La dernière édition de l'enquête comporte un suréchantillonnage de logements dans les cinq départements d'outre-mer. Elle constitue en cela une source privilégiée pour cette étude. Ces données permettent ainsi d'interroger les différences sur le plan des modes de consommation entre les DROM et la métropole, mais aussi d'un DROM à l'autre.

Encadré 1. Le tirage des ménages vivant dans les DROM dans les grandes enquêtes de l'Insee

Pour les départements de Guadeloupe, Martinique, Guyane et de la Réunion, une procédure standardisée existe. Elle se base sur les Enquêtes annuelles de Recensement (EAR) qui se déroulent de manière similaire à la métropole si ce n'est que les groupes d'adresses rotatifs ne sont pas constitués à partir du Répertoire d'immeubles localisés (le RIL) qui n'existe pas dans les DROM, mais à partir d'îlots de bâti définis de manière ad hoc. En revanche, à Mayotte (département français depuis seulement 2011), un recensement exhaustif de la population perdure. Pour la constitution de l'échantillon de l'édition 2011 de l'enquête *Budget de Famille*, le dernier recensement de 2007 a été jugé trop ancien par l'Insee qui a donc procédé à un tirage à deux degrés en échantillonnant d'abord des districts (unités administratives) puis des logements au sein de ces districts. Par ailleurs dans le département de Mayotte, le questionnaire a fait l'objet d'une *tropicalisation* : certaines questions ou certaines modalités de réponse ont été reformulées (parfois des modalités de réponse ont été ajoutées notamment pour tenir compte de produits ou de biens consommés spécifiquement à Mayotte comme certains vêtements ou certains produits alimentaires).

2. DROM et métropole : des populations différentes

- 12 Comme l'ont déjà documenté plusieurs études, les populations métropolitaine et ultramarine diffèrent sensiblement. Les familles monoparentales et les ménages complexes (c'est-à-dire selon la définition de l'Insee, les ménages qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou tout autres combinaisons de familles et personnes isolées) sont surreprésentés dans les DROM au détriment des couples sans enfants notamment (Marie et Breton, 2015 ; Temporal, 2011). À l'inverse, les familles recomposées y sont plus rares qu'en métropole. La descendance finale des femmes, historiquement beaucoup plus élevée dans les DROM qu'en métropole, a fortement diminué au fil des générations pour converger vers la moyenne nationale (autour de 2,3 enfants par femmes pour les dernières générations). Parallèlement, les couples vivant dans les DROM sont moins fréquemment et plus tardivement mariés que ceux résidant en métropole. Ils sont également moins fréquemment cohabitants : 90 % des mères vivent en couple cohabitant en métropole contre 52 % en Martinique et 67 % à la Réunion (Marie et Breton, 2015). La population d'outre-mer est plus jeune, notamment sur l'île de la Réunion, en Guyane et à Mayotte. Dans ces deux derniers territoires, l'accroissement naturel de la population est rapide (Rallu, 2009 ; Balicchi et al., 2011). À l'inverse, les îles des Antilles (Guadeloupe et Martinique) présentent des pyramides des âges plus proches de celle de la métropole se caractérisant notamment par un vieillissement rapide de la population (Temporal, 2011). Enfin, les ménages résidant en outre-mer sont nettement plus touchés par la pauvreté et le chômage que ceux de la métropole (Alibay et Forgeot, 2006 ; Michel et al., 2010). Le cas du DROM de Mayotte (devenu département français le 31 mars 2011) se singularise en raison à la fois de sa démographie très dynamique, mais aussi du niveau de vie de sa population, beaucoup plus faible que dans les autres DROM (Brasset et Le Pabic, 2014). Toutes ces particularités se retrouvent dans l'échantillon de ménages de l'enquête *Budget de Famille* 2011 (tableau 2). Étudier les modes de consommation implique d'avoir recours à un raisonnement toutes choses égales par ailleurs pour neutraliser ces différents effets de structure.

Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques des ménages résidant dans les DROM dans l'enquête *Budget de Famille* 2011

	France métropolitaine	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Effectifs des ménages	10 342	1 124	1 026	956	1 169	1 180
Effectifs pondérés des ménages	27 787 000	166 000	163 000	61 000	296 000	52 000
Effectifs des individus	24 417	2 837	2 388	3 117	3 273	5 253
Effectifs pondérés des individus	61 781 000	401 000	387 000	198 000	824 000	202 000
Structure des ménages						
Personne seule	35 %	33 %	32 %	20 %	24 %	16 %
Famille monoparentale	8 %	20 %	21 %	17 %	18 %	11 %
Couple sans enfant	27 %	15 %	16 %	13 %	15 %	9 %
Couple avec enfant	27 %	23 %	22 %	26 %	34 %	46 %
Ménage complexe	2 %	9 %	9 %	16 %	8 %	18 %
Taille moyenne des ménages	2,2	2,4	2,4	3,3	2,8	3,9
Âge de la PR						
Moins de 35 ans	21 %	16 %	15 %	30 %	25 %	41 %
Entre 35 et 45 ans	19 %	22 %	21 %	25 %	24 %	30 %
Entre 45 et 55 ans	19 %	23 %	23 %	23 %	22 %	15 %
Plus de 55 ans	41 %	40 %	41 %	22 %	29 %	14 %
CSP de la PR						
Agriculteur	3 %	4 %	3 %	10 %	4 %	0 %
Artisan	8 %	9 %	8 %	8 %	5 %	8 %
Cadre	17 %	9 %	8 %	10 %	8 %	4 %

Profession intermédiaire	23 %	19 %	18 %	18 %	16 %	15 %
Employé	22 %	31 %	35 %	28 %	32 %	19 %
Ouvrier	24 %	22 %	23 %	20 %	24 %	24 %
Autre	4 %	6 %	5 %	15 %	10 %	29 %
Statut d'activité de la PR						
En emploi	57 %	47 %	53 %	60 %	52 %	54 %
Étudiant	3 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %
Au chômage	5 %	17 %	12 %	13 %	17 %	12 %
À la retraite	32 %	29 %	30 %	11 %	19 %	3 %
Autre inactif	3 %	5 %	4 %	15 %	11 %	29 %
Lieu de naissance de la PR						
Métropole	90 %	10 %	8 %	12 %	8 %	8 %
DOM-TOM	1 %	87 %	89 %	66 %	87 %	75 %
Autre	9 %	3 %	2 %	22 %	5 %	17 %
Revenu disponible (en euros)	31 486	23 649	23 200	24 677	27 522	13 217
Part des ménages appartenant au premier décile des niveaux de vie	10 %	33 %	31 %	42 %	33 %	73 %
Dépenses de consommation	22 849	19 744	19 094	19 620	18 881	12 903

Lecture : L'enquête *Budget de Famille* 2011 comporte 10 342 ménages résidant en France métropolitaine.

Champ : 15 797 ménages.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee.

3. Des dépenses de consommation plus faibles en Guyane, à la Réunion et à Mayotte, notamment pour l'alimentation et les loisirs

13 Pour étudier les dépenses de consommation des ménages, une approche par grands postes de consommation est retenue. La définition de ces grands postes reprend celle des grandes fonctions de consommation définies dans la nomenclature internationale COICOP :

- Le poste *alimentation* rassemble l'essentiel des dépenses consacrées à l'alimentation : viandes, pain, produits laitiers, légumes, fruits, épicerie, boissons (hors alcool)...
- Le poste *alcools et tabacs* comporte les dépenses en alcools et tabacs auxquels s'ajoutent les stupéfiants.
- Le poste *habillement* regroupe l'ensemble des dépenses liées à l'habillement (chaussures, vêtements, réparation...).
- Le poste *logement* inclut à la fois les loyers (y compris fictifs), les charges liées au fonctionnement du logement (eau, électricité, gaz, fuel), et les frais d'entretien ou de réparation.
- Le poste *meubles et entretien du logement* comprend l'achat de meubles, d'équipements électroménagers, d'articles de ménage de bricolage ou de jardinage en tous genres et les services ménagers (garde d'enfant à domicile, femme de ménage...).
- Le poste *santé* concerne les dépenses en médicament, matériel médical, consultation médicale et frais d'hospitalisation à la charge des ménages.
- Le poste *transport* couvre les dépenses d'achat, d'entretien et de fonctionnement (carburant, parking) des véhicules du ménage (automobiles, deux roues, vélos). À cela s'ajoutent les coûts engendrés par les transports en commun (métro, train, bateau, avion...).
- Le poste *communication* regroupe les dépenses de télécommunication (achat et entretien d'un téléphone ou d'un télécopieur) et celles liées aux services postaux.
- Le poste *loisirs et culture* se compose des dépenses liées à la pratique des loisirs : équipements audiovisuels (télévisions, lecteurs de DVD, cinéma, informatique...), musicaux (équipements pour le son, instruments de musique), articles de jardinage (équipements, plantes...), articles liés à la pratique sportive... À cela s'ajoutent les jeux pour enfants, les voyages à forfait, les zoos, les dépenses liées aux animaux domestiques et les achats en livres et presse.
- Le poste *enseignement* rassemble les frais de scolarité et de concours à la charge des ménages ainsi que les cours particuliers, ou par correspondance.
- Le poste *restauration et hôtels* couvre l'ensemble des dépenses liées à l'hébergement et à l'alimentation hors domicile : hôtels, gîtes, campings, CROUS, internats, restaurants, bars, cafés et cantines (scolaires et professionnelles).
- Le poste *divers* est très hétéroclite. Il regroupe les dépenses de coiffeurs, d'assurances, de services financiers, de services sociaux (crèche, études, maison de retraite, assistante maternelle) et services en tous genres (frais de justice, honoraires d'avocats, consignes, graphologie, caution...). Figurent également les achats de bijoux.

14 Le choix de cette nomenclature a l'avantage d'assurer une cohérence avec les concepts utilisés lors de la collecte des données. En outre, étant donnée la taille des échantillons de ménages dans les régions d'outre-mer il n'est pas possible de mener une analyse à un niveau plus désagrégé (par exemple d'étudier dans le détail la ventilation des dépenses d'alimentation entre fruits, légumes, féculents, viandes, poissons...). Les statistiques

descriptives relatives aux dépenses de consommation des ménages mettent en relief des dépenses plus faibles en outre-mer, mais aussi une ventilation différente de ces dépenses. L'alimentation et les communications constituent une part plus importante des dépenses en outre-mer qu'en métropole. À l'inverse, les coefficients budgétaires associés au logement, aux loisirs et à l'agrégat « divers » sont plus faibles en outre-mer.

Tableau 3. Les choix de consommation dans les DROM en 2011

	Métropole	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Revenu disponible (en euros)¹¹	31 486	23 649	23 200	24 677	27 522	13 217
Consommation totale (en euros)	22 849	19 744	19 094	19 620	18 881	12 903
Coefficients budgétaires						
Alimentation	21 %	23 %	25 %	24 %	23 %	30 %
Alcools et tabac	4 %	2 %	3 %	3 %	4 %	2 %
Habillement	6 %	5 %	5 %	8 %	6 %	12 %
Logement	23 %	18 %	19 %	22 %	20 %	18 %
Meubles et entretien du logement	6 %	7 %	7 %	6 %	7 %	5 %
Santé	2 %	3 %	2 %	1 %	2 %	2 %
Transport	16 %	17 %	17 %	17 %	16 %	11 %
Communications	5 %	8 %	8 %	7 %	8 %	7 %
Loisirs et culture	10 %	8 %	7 %	6 %	10 %	4 %
Enseignement	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	1 %
Hôtels et restaurants	7 %	7 %	6 %	5 %	6 %	6 %
Divers	22 %	23 %	19 %	15 %	22 %	7 %

Lecture : Le revenu disponible d'un ménage vivant en France métropolitaine est en moyenne de 31 486 euros. En moyenne, ces ménages consacrent 21 % de leurs dépenses à l'alimentation.

Champ : 15 797 ménages.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee.

- 15 Néanmoins, ce résultat descriptif ne prend pas en compte les différences structurelles entre les deux populations. En particulier la population ultra-marine est plus pauvre ce qui joue considérablement sur le niveau des coefficients budgétaires. C'est pourquoi un

raisonnement « toutes choses égales par ailleurs » est proposé dans la suite. Plusieurs modèles de régression multilinéaire sont estimés. Les variables expliquées sont le montant des dépenses des ménages pour les différents postes de consommation. Les montants ont été privilégiés aux coefficients budgétaires dans la mesure où ces derniers sont aveugles au niveau de la consommation totale¹². Les variables explicatives d'intérêt sont les indicatrices de résidence et de naissance de la personne de référence dans un DROM¹³. Étant donné qu'une partie non négligeable des populations vivant dans les DROM sont originaires de la métropole (tableau 2), il a semblé pertinent de construire les variables indicatrices d'intérêt à partir de la double contrainte de naissance et de résidence.

- 16 Les données montrent que lorsque la personne de référence du ménage est née en métropole, elle occupe la plupart du temps un emploi de fonctionnaire. Or, cette affectation en outre-mer est le plus souvent vécue comme temporaire. L'hypothèse sous-jacente est que les populations originaires de métropole tendent à conserver au moins partiellement et temporairement leurs habitudes de consommation antérieures. Dans la suite de l'étude, le gentilé désignera un ménage résidant sur le territoire associé et dont la personne de référence est née dans un DROM¹⁴. Un ménage métropolitain fera référence aussi bien un ménage vivant en France métropolitaine qu'un ménage dont la personne de référence est née en France métropolitaine, mais qui vit dans un DROM. Des variables de contrôle sont introduites afin de neutraliser l'hétérogénéité observée des ménages (détails en annexe). Le modèle s'écrit :

$$C_k = \alpha_k + \beta_{k,Guadeloupe} \cdot Ind_{Guadeloupe} + \beta_{k,Martinique} \cdot Ind_{Martinique} + \beta_{k,Guyane} \cdot Ind_{Guyane} + \beta_{k,Réunion} \cdot Ind_{Réunion} + \beta_{k,Mayotte} \cdot Ind_{Mayotte} + Contr\grave{o}le + \varepsilon_k \quad (1)$$

où C_k désigne les dépenses de consommation pour le poste k et Ind_j une indicatrice qui vaut 1 si le ménage réside dans le DROM j et que sa personne de référence est née dans un DROM (la modalité de référence concerne donc les ménages vivant en France métropolitaine et les ménages vivants dans les DROM, mais dont la personne de référence est née en France métropolitaine). Les ménages très jeunes et symétriquement, les ménages âgés ayant des comportements de consommation particuliers le champ est restreint aux ménages dont la personne de référence est âgée de 25 à 65 ans (Hourriez et Legris, 1995). L'objectif de ces modèles est de mettre en évidence l'écart résiduel des dépenses de consommation qui demeurerait si les caractéristiques sociodémographiques des populations (ventilation par âges, par CSP, par diplômes, par structures familiales...) étaient semblables en métropole et en outre-mer. Les indicatrices Ind_j saisissent les différences de consommation avec la métropole qui ne sont pas explicables par les caractéristiques sociodémographiques de la population du DROM (il peut s'agir de différences liées aux modes de vie ou encore au niveau général des prix dont il est impossible de tenir compte ici). Dans un souci de lisibilité des résultats, seules les estimations des paramètres d'intérêt sont rapportées (tableau 4).

Tableau 4. Les choix de consommation des ménages ultra-marins (résultat de l'estimation du modèle [1])

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte

Consommation totale	-48	-390	-2 345***	-3 593***	-3 177***
Alimentation	335	111	-621***	- 673***	-602***
Alcools et tabac	-416***	-286***	-231***	-300***	-435***
Habillement	-17	- 112	-57	-216***	406**
Logement	-489***	- 296	- 197	-836***	269
Meubles et entretien du logement	237	127	65	42	273
Santé	7	- 59	-266***	-208***	-263***
Transport	843***	366	519	- 376	- 1 029**
Communications	401***	381***	122***	88***	- 208***
Loisirs et culture	- 251***	- 555***	- 744***	- 258**	- 620***
Enseignement	82	- 19	- 127***	- 85	- 129**
Hôtels et restaurants	- 111	- 49	- 807***	- 686***	- 838***
Divers	379**	303**	- 415***	- 323***	- 1 879***

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, un ménage vivant en Guadeloupe et dont la personne de référence est née dans un DROM dépense au total 48 euros en moins par an qu'un ménage vivant en France métropolitaine ou dont la personne de référence est née en France métropolitaine. Significativité à 1 % : ***, à 5 % : **, à 10 % : *. Le modèle estimé est une régression multilinéaire.

Champ : 11 782 ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 25 ans et de moins de 65 ans.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee

- 17 Toutes choses égales par ailleurs, les ménages guyanais, réunionnais et mahorais consomment moins que les ménages métropolitains (environ 3 000 euros annuels de moins). Ces moindres dépenses concernent essentiellement l'alimentation, l'habillement, la santé, les loisirs, l'hôtellerie-restauration et le poste « divers ». En revanche, les ménages antillais (guadeloupéens et martiniquais) ont des dépenses comparables avec les métropolitains. De manière générale, les ménages ultra-marins dépensent moins pour leurs loisirs et en alcools et tabac, mais davantage en communications. Le surplus de dépenses sur ce dernier poste peut s'expliquer par le niveau élevé des prix des communications dans les DROM dans un contexte où ses dépenses sont souvent contraintes pour les ménages (Jaluzot et al., 2016). Les moindres dépenses en loisirs peuvent être la conséquence à la fois d'un climat plus doux qui favorise les activités extérieures, moins coûteuses que d'autres loisirs, mais aussi d'une rareté de l'offre. La consommation d'alcools peut s'expliquer à la fois par les prix relativement élevés de ce bien de consommation dans les DROM, mais aussi par les convictions et pratiques religieuses des Ultra-marins¹⁵. Concernant l'hôtellerie-restauration, l'isolement relatif des territoires concernés (conséquence de l'insularité¹⁶) peut expliquer des opportunités de

voyage plus réduites pour les ménages. En revanche, le fait que les ménages ultra-marins dépensent moins pour leur alimentation pose question d'autant plus que les prix des produits alimentaires sont beaucoup plus élevés qu'en métropole (Jaluzot et al., 2016). L'autoconsommation, les habitudes alimentaires (davantage de fruits et légumes au détriment des viandes et poissons plus chers) ou encore l'existence d'une économie informelle peuvent rendre compte de ce résultat. Le poste « divers » se compose partiellement des dépenses en assurances, protection sociale et services financiers auxquelles les ménages ultra-marins ont moins recours (Calvet et Grislain-Letrémy, 2011). Au final, les disparités de consommation constatées en outre-mer ne sont pas intégralement la résultante des caractéristiques socioéconomiques des populations qui y résident. En Guyane, à Mayotte et sur l'île de la Réunion des écarts inexplicables subsistent. Dans les Antilles, la structure de la consommation diffère de celle de la métropole de manière inexplicable.

- 18 Pour mieux cerner les priorités des ménages dans leurs choix de consommation, l'enquête *Budget de Famille* comporte une question interrogeant les ménages sur l'utilisation prioritaire qu'ils feraient de ressources financières supplémentaires. Les réponses avancées par les ménages vivant en outre-mer sont très comparables à celles des ménages vivant en France métropolitaine : l'épargne et les loisirs sont les deux postes privilégiés (tableau 5). Les ménages vivant à Mayotte se distinguent avec une priorité accordée à l'éducation et la culture et au logement. Ces éléments renvoient ici encore au niveau de vie très faible des ménages mahorais.

Tableau 5. Utilisation prioritaire des ressources pour les ménages vivant dans les DROM

	Poste le plus fréquemment cité (fréquence)	Deuxième poste le plus fréquemment cité (fréquence)
Métropole	Épargne (21 %)	Loisirs (21 %)
Guadeloupe	Épargne (19 %)	Loisirs (14 %)
Martinique	Épargne (26 %)	Loisirs (14 %)
Guyane	Épargne (19 %)	Loisirs (14 %)
Réunion	Épargne (20 %)	Loisirs (16 %)
Mayotte	Éducation et culture (28 %)	Logement (20 %)

Lecture : En France métropolitaine, 21 % des ménages déclarent que s'ils disposaient de ressources financières supplémentaires, celles-ci seraient consacrées prioritairement à l'épargne. Il s'agit du poste de dépense le plus fréquemment cité.

Champ : 15 797 ménages.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee.

4. Des taux d'équipement proches, mais en dessous de ceux de la métropole

- 19 L'enquête *Budget de Famille* interroge également les ménages sur l'équipement de leur résidence principale en biens durables. Ce module de l'enquête permet d'élargir la focale au-delà des dépenses de consommation régulières des ménages en fournissant des informations sur les dépenses plus occasionnelles consacrées à l'achat de biens durables.
- 20 Les taux d'équipement des ménages vivant en outre-mer en téléviseur, lave-linge ou congélateur sont proches de ceux des ménages vivant en France métropolitaine (tableau 6). Néanmoins, des disparités demeurent concernant l'équipement en lave-vaisselle et en véhicule motorisé, biens dont l'équipement reste clivant au détriment des DROM. 50 % des ménages de métropole disposent d'un lave-vaisselle contre 18 % des ménages de la Réunion, 13 % des ménages de Guadeloupe, 9 % de ceux de Martinique et 10 % de ceux de Guyane. Mayotte se singularise ici encore avec des taux d'équipement extrêmement faibles par rapport à la métropole notamment concernant le lave-linge, le lave-vaisselle et le véhicule motorisé.

Tableau 6. Taux d'équipement en biens durables des ménages vivant dans les DROM

	Métropole	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Télévision	96 %	95 %	95 %	87 %	96 %	88 %
Congélateur	52 %	67 %	67 %	68 %	59 %	71 %
Lave-linge	93 %	88 %	88 %	78 %	89 %	32 %
Lave-vaisselle	50 %	13 %	9 %	10 %	18 %	2 %
Véhicule motorisé	81 %	67 %	70 %	58 %	70 %	26 %

Lecture : En France métropolitaine, 96 % des ménages sont équipés d'une télévision.
Champ : 15 797 ménages.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee.

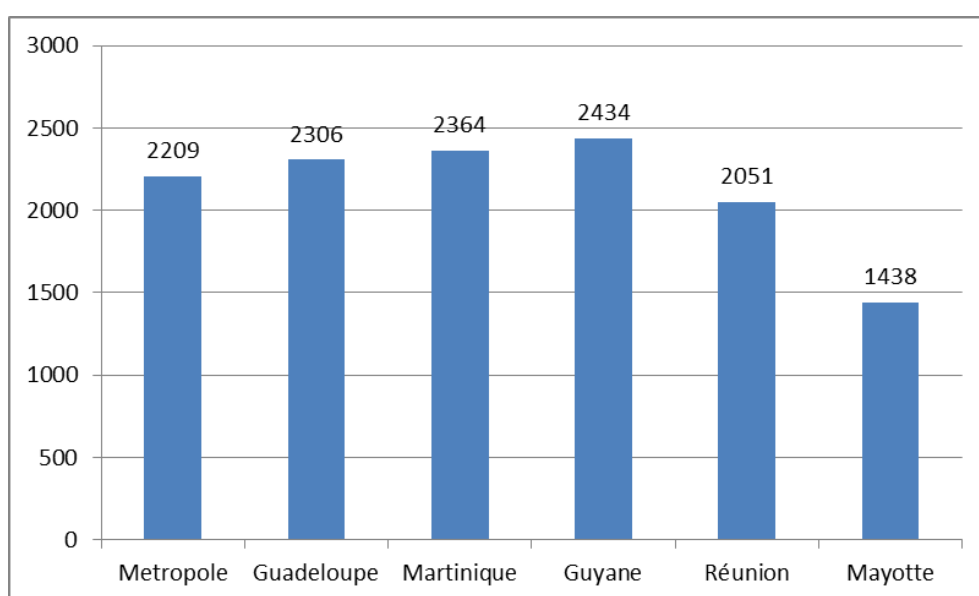
5. Des besoins de consommation plus importants dans les DROM, mais une appréciation plus positive du niveau de vie

- 21 Au-delà des dépenses de consommation réellement engagées par les ménages, l'enquête *Budget de Famille* permet de s'interroger sur le regard porté par ces derniers à la fois sur leurs propres besoins de consommation et sur leur niveau de vie. Étudier cet aspect, davantage centré sur le ressenti de la population peut présenter un intérêt notamment en termes de politiques publiques. Deux variables peuvent être mobilisées. D'abord, la variable RMINI qui correspond à la réponse du ménage à la question : « *Actuellement quel est selon vous le revenu mensuel minimum dont un ménage comme le vôtre doit absolument*

disposer pour pouvoir simplement subvenir à ses besoins ? ». Cette variable saisit le ressenti subjectif du ménage concernant ses besoins de consommation. Ensuite la variable NIVEAU qui correspond à la question « *Comment pourriez-vous qualifier votre niveau de vie ?* ». Six modalités de réponse sont proposées à cette question : « *Très élevé* », « *Élevé* », « *Moyennement élevé* », « *Moyennement faible* », « *Faible* » et « *Très faible* ». Cette seconde variable informe sur l'appréciation que le ménage a du niveau de sa consommation.

- 22 Les ménages vivant en outre-mer déclarent en moyenne avoir besoin d'un revenu mensuel plus élevé que les ménages vivant en France métropolitaine pour subvenir à leurs besoins (à l'exception des ménages de Mayotte et de la Réunion) (Figure 1). Ils déclarent également plus souvent qu'en métropole avoir un niveau de vie faible ou très faible (Figure 2).

Figure 1. Réponses des ménages vivant en outre-mer à la variable RMINI (« De quel revenu mensuel un ménage tel que le vôtre a-t-il besoin pour subvenir à ses besoins ? » [en euros mensuels])

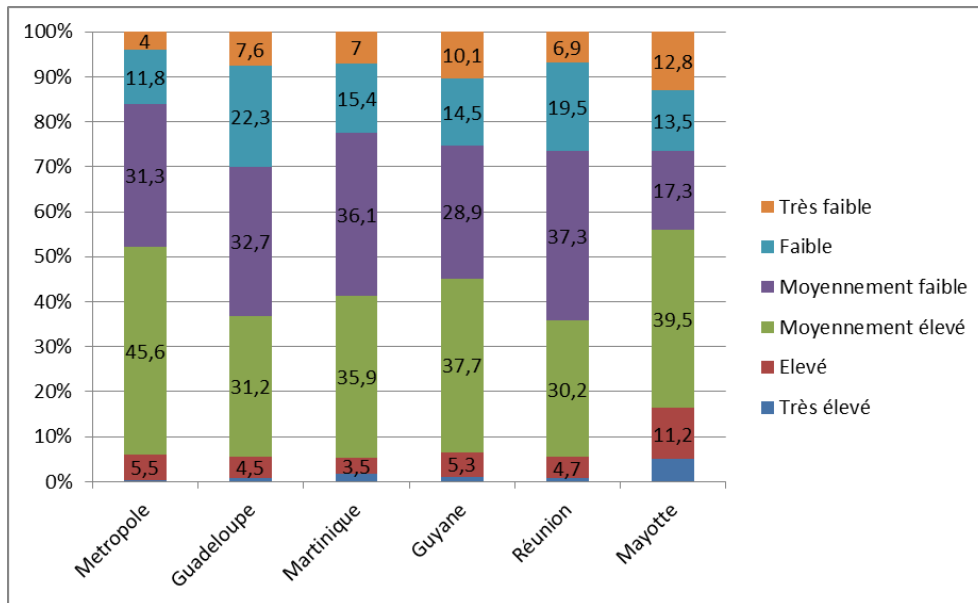


Lecture : En France métropolitaine, les ménages déclarent en moyenne avoir besoin de 2 209 euros mensuels pour simplement subvenir à leurs besoins.

Champ : 15 797 ménages.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee

Figure 2. Réponses des ménages vivant en outre-mer à la variable NIVEAU (« Comment pourriez-vous qualifier votre niveau de vie ? » [en %])



Lecture : En France métropolitaine, 4 % des ménages déclarent avoir un niveau de vie très faible.
Champ : 15 797 ménages.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee

- 23 Néanmoins, ici aussi les effets de structure relatifs à la composition des populations (notamment les différences en termes de revenu des ménages) impliquent d'avoir recours à un raisonnement toutes choses égales par ailleurs. Le même modèle que pour les dépenses de consommation est estimé avec pour variables dépendantes RMINI (modèle linéaire) et NIVEAU (modèle logistique ordonné) :

$$RMINI = \alpha + \beta_{Guadeloupe} \cdot Ind_{Guadeloupe} + \beta_{Martinique} \cdot Ind_{Martinique} + \beta_{Guyane} \cdot Ind_{Guyane} + \beta_{Réunion} \cdot Ind_{Réunion} + \beta_{Mayotte} \cdot Ind_{Mayotte} + \text{Contrôle} + \varepsilon$$

(2)

$$U = \alpha + \beta_{Guadeloupe} \cdot Ind_{Guadeloupe} + \beta_{Martinique} \cdot Ind_{Martinique} + \beta_{Guyane} \cdot Ind_{Guyane} + \beta_{Réunion} \cdot Ind_{Réunion} + \beta_{Mayotte} \cdot Ind_{Mayotte} + \text{Contrôle} + \varepsilon$$

(3)

où U désigne la variable latente du modèle logistique ordonné relative à la variable NIVEAU. Les indicatrices sont définies de manière similaire aux notations de l'équation (1). Les variables de contrôle utilisées restent les mêmes (détails en annexe). Le champ est également restreint aux ménages dont la personne de référence est âgée de 25 à 65 ans. Dans un souci de simplicité, les résultats sont présentés en différences. Pour le modèle (2), ce sont les paramètres associés aux variables Ind_j qui saisissent l'écart « toutes choses égales par ailleurs » (c'est-à-dire à structure socioéconomique identique des populations) entre les réponses à la question RMINI des ménages ultra-marins et métropolitains. Pour le modèle (3), les paramètres associés aux variables Ind_j saisissent l'impact « toutes choses égales par ailleurs » d'être né et de résider en outre-mer sur le niveau de vie subjectif. De manière à rendre lisibles les résultats, cet effet est présenté en équivalence d'une

variation du revenu disponible. Par exemple, il sera équivalent à une hausse de 13 % du revenu disponible ce qui signifiera que « toutes choses égales par ailleurs », le fait d'être né et de résider dans un DROM a le même effet sur le niveau de vie ressenti qu'une hausse de 13 % du revenu disponible.

Tableau 7. Faut-il davantage de ressources financières pour subvenir à ses besoins dans les DROM ? (résultat de l'estimation du modèle [2])

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
RMINI	+ 374***	+ 504***	+ 346***	- 139***	- 296***
Intervalle de confiance à 95 %	[282,465]	[405,603]	[217,475]	[-211,-66]	[-468,-135]

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, un ménage guadeloupéen déclare avoir besoin de 374 euros par mois de plus qu'un ménage métropolitain pour subvenir à ses besoins. Significativité à 1 % : ***, à 5 % : **, à 10 % : *. Le modèle estimé est une régression multilinéaire.

Champ : 11 782 ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 25 ans et de moins de 65 ans.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee

Tableau 8. L'appréciation du niveau de vie dans les DROM (résultat de l'estimation du modèle [3] exprimé en équivalent d'une variation du revenu disponible)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
NIVEAU	+ 13 %	+ 13 %	+ 46 %	+ 12 %	+ 90 %
Intervalle de confiance à 95 %	[1,27]	[15,38]	[34,57]	[1,23]	[86,93]

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, le fait pour un ménage d'être guadeloupéen a un impact sur le niveau de ressenti comparable à une hausse de 13 % du revenu disponible. Significativité à 1 % : ***, à 5 % : **, à 10 % : *. Le modèle estimé est un modèle logistique ordonné. Les intervalles de confiance sont estimés en ayant recours à la méthode Delta.

Champ : 11 782 ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 25 ans et de moins de 65 ans.

Source : Enquête *Budget de Famille* 2011, Insee

- 24 Une fracture apparaît entre les DROM des Caraïbes et ceux de l'océan Indien. Toutes choses égales par ailleurs, les ménages guadeloupéens, martiniquais et guyanais déclarent avoir besoin de davantage de ressources financières que les ménages métropolitains pour subvenir à leurs besoins (tableau 7). Ce résultat peut s'expliquer par le niveau élevé des prix sur ces territoires. Cela traduit aussi une revendication d'un niveau de vie comparable à celui de la métropole (Gardes et Loisy, 1997). Les ménages mahorais et réunionnais déclarent à l'inverse avoir besoin de moins de ressources que les ménages métropolitains pour subvenir à leurs besoins. Sur l'île de la Réunion, le niveau des prix est plus modéré que dans les autres DROM (hors Mayotte) (Jaluzot et al., 2016). À Mayotte, les habitudes de consommation d'une population particulièrement pauvre et l'offre de biens de consommation (probablement plus réduite) peuvent expliquer ce constat. Paradoxalement, l'estimation conduite à partir de la variable NIVEAU montre que toutes choses égales par ailleurs (notamment à revenu égal et composition du ménage identique)

les ménages ultra-marins estiment bénéficier d'un niveau de vie supérieur à celui des métropolitains. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce résultat. D'abord le niveau de vie est évalué *relativement* si bien qu'un ménage des classes moyennes pourra déclarer par exemple un niveau de vie « moyennement faible » en métropole, car son entourage social disposera de revenus comparables voir supérieurs, mais « moyennement élevé » dans un DROM, car à l'inverse les revenus de son entourage seront le plus souvent inférieurs aux siens. De même, déclarer un niveau de vie « faible » ou « très faible » n'a pas le même sens sur un territoire où une proportion importante de la population est touchée par la pauvreté. Au final, à caractéristiques socioéconomiques identiques, les ménages ultra-marins ont un regard plus positif que les métropolitains sur leur niveau de vie.

Conclusion

- 25 Les données de la dernière édition de l'enquête Budget de Famille (2010-2011) de l'Insee font état de la singularité – relative – des modes de consommation dans les départements de l'Outre-mer français. En particuliers, les dépenses de consommation et les taux d'équipement en biens durables (automobile, lave-linge, lave-vaisselle,...) des ménages y sont plus faibles qu'en France métropolitaine. Mais ces disparités s'expliquent pour l'essentiel par les caractéristiques sociodémographiques des populations qui y vivent. Une fois contrôlé de celles-ci, des disparités subsistent notamment pour les postes de l'alimentation, des loisirs et de la santé mais aussi pour les dépenses de consommation dans leur ensemble en Guyane, à la Réunion et à Mayotte. En revanche, toujours en recourant à un raisonnement toutes choses égales par ailleurs, les ménages ultra-marins ont une perception plus positive de leur niveau de vie que les ménages métropolitains et cela même s'ils estiment avoir besoin de davantage de ressources financières pour assurer leur subsistance (sauf à la Réunion et à Mayotte).
- 26 Le département de Mayotte se singularise à la fois par les caractéristiques sociodémographiques de sa population mais aussi par le faible niveau de consommation et d'équipement de ses ménages, corollaires d'un niveau de vie bien plus faible que dans les autres départements ultra-marins.

BIBLIOGRAPHIE

- Actif, N. et Eh. Woane (2013). « Une situation sociale hors norme », *Insee Partenaires*, 25.
- Alibay, N. et G. Forgeot (2006). « Évaluation de la pauvreté dans les départements d'outre-mer à partir de l'enquête Budget de famille de 2001 », *Les Travaux de l'Observatoire 2005-2006*, Observatoire national de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale.
- Balicchi, J., J.P. Bini, V. Daudin, N. Actif et J. Rivière (2014). « Mayotte, département le plus jeune de France », *Insee Première*, 1 488.

- Berger, K. et Daubaire A. (2003). « L'évolution du taux d'épargne des ménages dans quelques pays de l'OCDE une interprétation basée sur les déterminants de moyen terme », *Revue d'Économie Politique*, 6(113) : 829-849.
- Besson, L. (2017). « Quatre Réunionnais sur dix vivent sous le seuil de pauvreté », *Insee Analyses La Réunion*, 27.
- Boltanski, L. (1982). *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Éditions de Minuit.
- Brasset, M. (2014). « Enquête Budget de famille 2011 : L'équipement des ménages progresse », *Insee Flash Réunion*, 3.
- Brasset, M. (2014). « L'alimentation : première préoccupation des ménages les plus modestes », *Insee Analyses Réunion*, 2.
- Brasset, M. et L. Le Pabic (2014). « Enquête Budget de famille : Entre faiblesse des revenus et hausse de la consommation », *Insee Analyses Mayotte*, 3.
- Breton, D. (2011). « L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises : la famille comme une "évidence" ? », *Politiques sociales et familiales*, 106 : 25-38.
- Breton, D., S. Condon, C.-V. Marie et F. Temporal (2009). « Les départements d'outre-mer face aux défis du vieillissement démographiques et des migrations », *Population et Sociétés*, 460.
- Brousse C. (2015). « Travail professionnel, tâches domestiques, temps "libre" : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Économie et Statistique*, 478-479-480 : 119-154.
- Calvet L. et C. Grislain-Létrémy (2011), « L'assurance habitation dans les départements d'outre-mer : une faible souscription », *Économie et Statistique*, 447 : 57-70.
- Consales, G., M. Fesseau et V. Passeron (2009). « La consommation des ménages depuis cinquante ans », *Dossier – La consommation des ménages depuis cinquante ans* : 13-31.
- Dreyer, A. et B. Savoye (2011). « Une analyse comparative des entreprises des DOM et de la métropole », *Economie et Statistique*, 462-463 : 99-123.
- Engel, E. (1857). *Les conditions de la production et de la consommation en Saxe*. Bureau de la Statistique du Ministère de l'Intérieur.
- Gardes, F. et C. Loisy (1997). La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur leur revenu, *Économie et Statistique*, 308-310 : 95-112.
- Halbwachs, M. (1912). « *La classe ouvrière et les niveaux de vie : recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines* » (thèse de doctorat), Paris, Félix Alcan, Bibliothèque de Philosophie Contemporaine.
- Hourriez, J.-M. et B. Legris (1995). « Le niveau de vie des personnes âgées », *Economie et Statistique*, 283(1) : 137-158.
- Hurbon, L. (1989). *Le phénomène religieux dans la Caraïbe*, Montréal, Les Éditions du CIDIHCA.
- Hourriez, J.-M. et L. Olier (1997). « Niveau de vie et taille du ménage : estimations d'une échelle d'équivalence », *Economie et Statistique*, 308(1) : 65-94.
- Jaluzot, L., Malaval F. et G. Rateau (2016). « En 2015 les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole », *Insee Première*, 1 589.
- Marie, C.-V. et D. Breton (2015). « Les "modèles familiaux" dans les DOM : entre bouleversements et permanences », *Politiques Sociales et familiales*, 119 : 55-64.

- Martin, H. (2017). « Calculer le niveau de vie d'un ménage : une ou plusieurs échelles d'équivalence », *Économie et Statistique*, 491-492 : 101-117.
- Michel, C., M. Theulière et N. Missègue (2010). « Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », *Insee Première*, 1 279.
- Ponthieux, S. (2012). « La mise en commun des revenus dans les couples », *Insee Première*, 1 409.
- Rallu, J.-L. (2009). « Population et développement dans l'Outre-Mer de l'Union Européenne », *Population et Sociétés*, 456.
- Sautory, O. et S. Zilloniz (2015). « De l'organisation des journées à l'organisation de la semaine : des rythmes de travail socialement différenciés », *Économie et Statistique*, 478-479-480 : 155-188.
- Temporal, F. (2011) « L'évolution démographique récente dans les départements d'outre-mer », *Politiques sociales et familiales*, 106 : 87-93.

ANNEXES

Variables de contrôle introduites dans les modèles économétriques

Pour les modèles (1), (2) et (3), estimés sur les données de l'enquête *Budget de Famille* 2011, les variables de contrôle sont les suivantes :

- Le logarithme du revenu disponible du ménage.
- Le nombre d'adultes ou d'enfants de 14 ans ou plus résidant au sein du ménage.
- Le nombre d'enfants de moins de 14 ans résidant au sein du ménage.
- Une indicatrice pour les familles monoparentales.
- Le statut d'activité de la personne de référence du ménage sous la forme de quatre variables indicatrices : la retraite, le chômage, le statut étudiant et les autres inactifs. L'emploi constitue la modalité de référence.
- La CSP de la personne de référence sous la forme de cinq indicatrices pour les catégories suivantes : agriculteur, artisan/commerçant, cadre, employé, et ouvrier. La modalité « profession intermédiaire » est la modalité de référence.
- Le statut d'occupation du logement avec trois variables indicatrices : la location, le logement gratuit ou de fonction et le statut de propriétaire avec un crédit à rembourser. La propriété sans crédit à rembourser est la modalité de référence.
- Le patrimoine du ménage. Une indicatrice est introduite pour les petits patrimoines (moins de 100 000 euros) et une autre pour les gros patrimoines (plus de 500 000 euros). Les patrimoines compris entre 100 000 et 500 000 euros constituent la modalité de référence.
- L'âge de la personne de référence avec trois variables indicatrices pour les tranches 25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans. La tranche 55-64 ans forme la modalité de référence.

NOTES

1. French statistical institute
2. Source : Insee, estimations de population.
3. On parle de « saison sèche » et de « saison des pluies ».

4. Cet écart est calculé à partir d'un panier de biens de référence qui serait un panier de consommation « métropolitain ». Les écarts de prix seraient plus faibles si le panier de référence adopté était un panier de consommation « ultra-marin ».
5. Le coefficient budgétaire associé à un poste de dépense correspond à la part des dépenses du ménage consacrée à ce poste de dépense.
6. Conduite en 2010, l'enquête *Migrations, famille et vieillissement* est une enquête dont le champ ciblait spécifiquement les ménages vivant dans les DOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion). Le questionnaire met l'accent sur les trajectoires migratoires (suréchantillonnage des individus ayant connu une migration), l'enjeu du vieillissement, les structures familiales et les discriminations.
7. Pour plus de simplicité, l'intitulé enquête *Budget de Famille 2011* sera utilisé par la suite.
8. Cette période de référence a été ramenée à une semaine pour la dernière édition de l'enquête.
9. L'ensemble des résultats présentés dans cette contribution sont des résultats pondérés.
10. La nomenclature COICOP (Classification of Individual Consumption by Purpose) comporte cinq niveaux de classification. Elle est aussi utilisée dans le système de comptabilité nationale et pour la construction de l'indice des prix à la consommation. Les trois premiers niveaux de regroupement sont normalisés au niveau international.
11. Le revenu disponible d'un ménage correspond à la somme de tous les revenus reçus par celui-ci (revenus d'activité, revenus du patrimoine, prestations sociales, et transferts nets avec les autres ménages) nette des prélèvements obligatoires.
12. Le coefficient budgétaire est défini comme le ratio entre les dépenses dédiées à un poste de consommation et les dépenses totales de consommation.
13. Dans l'enquête *Budget de Famille 2011*, l'information disponible concernant le lieu de naissance se limite à un agrégat « DROM » sans plus de précision géographique.
14. Par exemple, un « ménage guadeloupéen » désigne un ménage résidant en Guadeloupe et dont la personne de référence est née dans un DROM.
15. Selon certains travaux, les pratiques religieuses seraient plus marquées en outre-mer qu'en métropole (Hébron, 1989). En outre, dans certains DROM (Guyane, Réunion et Mayotte notamment), la ventilation des croyants en fonction de la religion pratiquée diffère sensiblement de la métropole (la majorité de la population est musulmane à Mayotte, sur l'île de la Réunion, l'Islam et l'Hindouisme comptent de nombreux croyants...).
16. Tous les DROM français sont des îles ou des archipels à l'exception de la Guyane.

RÉSUMÉS

La dernière édition de l'enquête *Budget de Famille* (2010-2011) de l'Insee comporte un suréchantillonnage de logements dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte devenue département français en 2011). Ces données permettent de dresser un panorama de la consommation des ménages résidant sur ces territoires. Des disparités peuvent alors être mises en évidence avec la France métropolitaine. En neutralisant des effets de structure des deux populations, il ressort que les ménages ultra-marins (à l'exception des Antilles) ont des dépenses de consommation plus faibles que les ménages métropolitains notamment pour les postes de l'alimentation, des loisirs et de la santé. Ils sont également un peu moins bien équipés en biens durables (véhicule, lave-linge, lave-vaisselle...). En revanche, quand

on les interroge sur leur niveau de vie, les ménages ultra-marins ont — toutes choses égales par ailleurs — une perception plus positive de celui-ci que les métropolitains. Le département de Mayotte se singularise à la fois par les caractéristiques sociodémographiques de sa population, mais aussi par le faible niveau de consommation et d'équipement de ses ménages, corollaires d'un niveau de vie bien plus faible que dans les autres départements ultra-marins.

The last INSEE¹ *Family Budget Survey* (2010–2011) oversamples housings in overseas departments (Guadeloupe, Martinique, Guyana, Réunion and Mayotte). Those data allow us to draw up an overview of household consumption on those territories. Disparities can be highlighted with metropolitan France. Neutralizing structural heterogeneity of populations, it emerges that ultramarine households (with the exception of Caribbean France) have lower spending than metropolitan households, notably for food, leisure and health. They are also less equipped with durable goods (vehicle, washing machine, dishwasher...). When they are questioned about their standard of living, ultramarine households have – *ceteris paribus* – a more positive perception than metropolitan households. Mayotte stands out both by socio-demographic characteristics of its population but also by the low level of consumption and equipment of its households. This is the result of very low standard of living of the local population.

INDEX

Mots-clés : outre-mer, consommation, équipement des ménages, appréciation du niveau de vie

Keywords : overseas, consumption, household equipment, appreciation of standard of living

AUTEUR

HENRI MARTIN

OFCE, henri.martin91@gmail.com